



## **CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conformément à l'article 320 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné donne avis public que :

Les membres du conseil municipal siégeront à 20 h au Studio Hydro-Québec du Quai des arts, situé au 774, boulevard Perron, à Carleton-sur-Mer, et ce, aux dates indiquées ci-dessous pour les séances ordinaires du calendrier de l'année 2021.

- Lundi 11 janvier
- Lundi 12 avril
- Lundi 12 juillet
- Lundi 18 octobre
- Lundi 8 février
- Lundi 10 mai
- Lundi 9 août
- Lundi 8 novembre
- Lundi 8 mars
- Lundi 14 juin
- Lundi 13 septembre
- Lundi 13 décembre

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Antoine Audet', is written in a cursive style.

Antoine Audet  
Directeur général et greffier